

RCS : ST ETIENNE

Code greffe : 4202

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ST ETIENNE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 01182

Numéro SIREN : 439 382 953

Nom ou dénomination : 3D DEVELOPPEMENT

Ce dépôt a été enregistré le 13/04/2022 sous le numéro de dépôt B2022/003201



Société d'Expertise Comptable
et de Commissariat aux Comptes

840, rue Pasteur - B.P. 33
38670 Chasse-sur-Rhône
Tél. : 04 72 49 23 30
Fax : 04 72 49 23 39
chasse@aliantis.net

SAS 3 D DEVELOPPEMENT
190, Route Nationale 86
42410 CHAVANAY

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES
ANNUELS
Exercice clos le 30/09/2021

Commissariat Finances Révisions

Membre de



Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Aux associés de la SAS 3 D DEVELOPPEMENT

1. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SAS 3 D DEVELOPPEMENT relatifs à l'exercice clos le 30 Septembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société 3 D DEVELOPPEMENT à la fin de cet exercice.

2. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} Octobre 2020 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

3. Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacements et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte, complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L 823-9 et R 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

- La valorisation retenue pour les titres des filiales de la SAS 3D DEVELOPPEMENT comptabilisés à l'actif du bilan

Nous estimons que les principes comptables décrits dans l'annexe sont pertinents et que la présentation d'ensemble des comptes est correctement effectuée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4. Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous vous signalons toutefois que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-4 du code de commerce, pris en application de l'article L.441-6-1 dudit code, ne sont pas mentionnés dans le rapport de gestion

Toujours en application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote ont été communiquées dans le rapport de gestion.

5. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

6. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Chasse sur Rhône, le 8 Mars 2022

Le Commissaire aux Comptes
COMMISSARIAT FINANCES REVISION
Représentée par
Pierre-Philippe DEBARD

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/09/2021 12			Exercice N-1 30/09/2020 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	5 579	3 607	1 972	2 907	935	32.18
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	246 080		246 080	251 870	5 790	2.30
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
Total II		251 659	3 607	248 051	254 777	6 725	2.64
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	1 199		1 199	1 271	72	5.67
	Autres créances	1 345 929		1 345 929	1 481 746	135 817	9.17
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement	102 579		102 579	100 000	2 579	2.58
Comptes de Régularisation	Disponibilités	308 233		308 233	244 798	63 435	25.91
	Charges constatées d'avance (3)						
	Total III	1 757 940		1 757 940	1 827 815	69 875	3.82
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		2 009 599	3 607	2 005 991	2 082 592	76 600	3.68

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 30/09/2021 12	Exercice N-1 30/09/2020 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 170 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	170 000	170 000		
	Réserves				
	Réserve légale	17 000	17 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	1 511 613	1 511 574	39	0.00
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	125 993	279 039	153 046	54.85
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	1 824 606	1 977 613	153 007	7.74
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants	13	5	8	148.91
	Emprunts et dettes financières diverses	174 062	18 412	155 650	845.38
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 703	5 895	1 192	20.22
	Dettes fiscales et sociales	441	78 236	77 795	99.44
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	2 167	2 431	264	10.86
	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	181 385	104 979	76 406	72.78
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	2 005 991	2 082 592	76 600	3.68

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

181 385

104 979

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2021 12			Exercice N-1 30/09/2020 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	151 897		151 897	214 920	63 023	29.32
Chiffre d'affaires NET	151 897		151 897	214 920	63 023	29.32
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges				3 684	3 684	100.00
Autres produits						
Total des Produits d'exploitation (I)			151 897	218 604	66 707	30.51
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			16 192	18 333	2 141	11.68
Impôts, taxes et versements assimilés			982	951	31	3.26
Salaires et traitements						
Charges sociales			1 839	1 058	781	73.82
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			935	1 192	257	21.52
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges						
Total des Charges d'exploitation (II)			19 948	21 534	1 586	7.36
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			131 949	197 070	65 121	33.04
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2021	Exercice N-1 30/09/2020	Ecart N / N-1	
	12	12	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)	46 273	123 809	77 536	62.63
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	5 785	4 288	1 498	34.93
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		14 000	14 000	100.00
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	52 058	142 097	90 039	63.36
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	28 456	11 325	17 130	151.25
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	28 456	11 325	17 130	151.25
2. Résultat financier (V-VI)	23 602	130 771	107 169	81.95
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	155 552	327 841	172 290	52.55
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1	23	21	93.67
Produits exceptionnels sur opérations en capital	4 980	22 931	17 951	78.28
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	4 981	22 954	17 972	78.30
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	5 790	13 331	7 541	56.57
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	5 790	13 331	7 541	56.57
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	809	9 623	10 431	108.40
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	28 750	58 425	29 675	50.79
Total des produits (I+III+V+VII)	208 937	383 655	174 718	45.54
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	82 944	104 615	21 671	20.72
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	125 993	279 039	153 046	54.85

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Société 3D DEVELOPPEMENT

190 RN 86

42410 CHAVANAY

ANNEXE DU 01/10/2020 AU 30/09/2021

BONNET & ASSOCIÉS

30 Avenue Général Leclerc

Espace St Germain - Bat C Apollo

38200 VIENNE

04 74 78 32 32

Commissariat Finances Révisior
Commissaire aux Comptes

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
Faits caractéristiques de l'exercice	1
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	1
Permanence ou changement de méthodes	2
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	2
Etat des amortissements	2
Etat des provisions	3
Etat des échéances des créances et des dettes	3
Composition du capital social	3
Titres immobilisés	3
Produits à recevoir	3
Charges à payer	4
Charges et produits constatés d'avance	4
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Liste des filiales et participations	5

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/10/2020 au 30/09/2021

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 2 005 991.43 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 151 897.25 Euros et dégageant un bénéfice de 125 993.11 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/10/2020 au 30/09/2021.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

La société 3D DEVELOPPEMENT a cédé ses titres CIRA sur lesquels 130.000 € d'abandon de compte courant ont été réalisés.

Conséquences de l'événement Covid-19 : IMPACT NON SIGNIFICATIF

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Etant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2020 au 30/09/2021

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	5 579		
TOTAL	5 579		
Autres participations	251 870		
TOTAL	251 870		
TOTAL GENERAL	257 449		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			5 579	5 579
TOTAL			5 579	5 579
Autres participations		5 790	246 080	246 080
TOTAL		5 790	246 080	246 080
TOTAL GENERAL		5 790	251 659	251 659

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	2 672	935		3 607
TOTAL	2 672	935		3 607
TOTAL GENERAL	2 672	935		3 607

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Matériel de bureau informatique mobilier	935				
TOTAL	935				
TOTAL GENERAL	935				

ANNEXE

Exercice du 01/10/2020 au 30/09/2021

Etat des provisions

Néant

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	1 199	1 199	
Impôts sur les bénéfices	29 678	29 678	
Taxe sur la valeur ajoutée	3 737	3 737	
Groupe et associés	1 312 217	1 312 217	
Débiteurs divers	296	296	
TOTAL	1 347 128	1 347 128	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	13	13		
Fournisseurs et comptes rattachés	4 703	4 703		
Taxe sur la valeur ajoutée	4	4		
Autres impôts taxes et assimilés	437	437		
Groupe et associés	174 062	174 062		
Autres dettes	2 167	2 167		
TOTAL	181 385	181 385		
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	174 062			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS ORDINAIRES	10.0000	17 000			17 000

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	296
Disponibilités	26
Total	322

ANNEXE

Exercice du 01/10/2020 au 30/09/2021

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	13
Emprunts et dettes financières diverses	2 688
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 608
Dettes fiscales et sociales	437
Autres dettes	1 860
Total	9 605

Charges et produits constatés d'avance

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

Société 3D DEVELOPPEMENT
42410 CHAVANAY

Page : 5

Société Renseignements détaillés	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société	Observations
				brute	nette						
A. Renseignements détaillés - Filiales détenues à + de 50% - Participations détenues entre 10 et 50 % - SCI DE FONTUSA - SCI LA ROSE - 3D INFRASTRUCTURE - SCI PARC ACTIVITE DE LA GARE - ACROPOLE INVEST - SARL VPL - SCI POLE MEDICAL DE SAINT R	1 524	2 111	50.00	148 000	148 000	286 627		53 908	2 108		
	1 000	2 538	50.00	500	500	99 353		13 200	2 538		
	40 000	20 635	35.00	14 000	14 000	18 756		289 428	19 913		
	3 000	613	33.33	1 000	1 000	132 902			613		
	8 000	283 471	25.00	21 500	21 500	716 637			272 943	37 500	
	270 000	36 378	20.00	60 080	60 080	33 997		186 288	3 391		
	6 000	43 021	16.67	1 000	1 000	23 945		203 583	43 021		
B. Renseignements globaux - Filiales non reprises en A - Participations non reprises en A											

3D DEVELOPPEMENT

Société par actions simplifiée
au capital de 170 000 euros
Siège social : 190 RN 86,
42410 CHAVANAY

439 382 953 RCS SAINT ETIENNE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 31 MARS 2022

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2021

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2021 s'élevant à 125 993,11 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 125 993,11 euros

A titre de dividendes 100 000,00 euros

Soit 5,88 euros par action

Le solde 25 993,11 euros

En totalité au compte « Autres réserves » qui s'élève ainsi à 1 537 606,02 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

- depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,
- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),
- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,
- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le [Date de clôture du dernier exercice social] éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 100 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice	Nombre de titres	Dividende brut par titre	Fraction éligible à l'abattement de 40%
30/09/2020	17 000	16,41 €	100%
30/09/2019	17 000	17,65 €	100%
30/09/2018	17 000	2,94 €	100%

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 31 mars 2022

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
Patrick VEYRE





Société d'Expertise Comptable
et de Commissariat aux Comptes

840, rue Pasteur - B.P. 33
38670 Chasse-sur-Rhône
Tél. : 04 72 49 23 30
Fax : 04 72 49 23 39
chasse@aliantis.net

SAS 3 D DEVELOPPEMENT
190, Route Nationale 86
42410 CHAVANAY

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES
ANNUELS
Exercice clos le 30/09/2021

Commissariat Finances Révisions

Membre de



Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Aux associés de la SAS 3 D DEVELOPPEMENT

1. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SAS 3 D DEVELOPPEMENT relatifs à l'exercice clos le 30 Septembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société 3 D DEVELOPPEMENT à la fin de cet exercice.

2. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} Octobre 2020 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

3. Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacements et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte, complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L 823-9 et R 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

- La valorisation retenue pour les titres des filiales de la SAS 3D DEVELOPPEMENT comptabilisés à l'actif du bilan

Nous estimons que les principes comptables décrits dans l'annexe sont pertinents et que la présentation d'ensemble des comptes est correctement effectuée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4. Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous vous signalons toutefois que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-4 du code de commerce, pris en application de l'article L.441-6-1 dudit code, ne sont pas mentionnés dans le rapport de gestion

Toujours en application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote ont été communiquées dans le rapport de gestion.

5. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

6. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Chasse sur Rhône, le 8 Mars 2022

Le Commissaire aux Comptes
COMMISSARIAT FINANCES REVISION
Représentée par
Pierre-Philippe DEBARD

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/09/2021 12			Exercice N-1 30/09/2020 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	5 579	3 607	1 972	2 907	935	32.18
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	246 080		246 080	251 870	5 790	2.30
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
Total II		251 659	3 607	248 051	254 777	6 725	2.64
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	1 199		1 199	1 271	72	5.67
	Autres créances	1 345 929		1 345 929	1 481 746	135 817	9.17
	Capital souscrit - appelé, non versé						
Comptes de Régularisation	Valeurs mobilières de placement	102 579		102 579	100 000	2 579	2.58
	Disponibilités	308 233		308 233	244 798	63 435	25.91
	Charges constatées d'avance (3)						
	Total III	1 757 940		1 757 940	1 827 815	69 875	3.82
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		2 009 599	3 607	2 005 991	2 082 592	76 600	3.68

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 30/09/2021 12	Exercice N-1 30/09/2020 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 170 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	170 000	170 000		
	Réserves				
	Réserve légale	17 000	17 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	1 511 613	1 511 574	39	0.00
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	125 993	279 039	153 046	54.85
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	1 824 606	1 977 613	153 007	7.74
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants	13	5	8	148.91
	Emprunts et dettes financières diverses	174 062	18 412	155 650	845.38
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 703	5 895	1 192	20.22
	Dettes fiscales et sociales	441	78 236	77 795	99.44
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	2 167	2 431	264	10.86
	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	181 385	104 979	76 406	72.78
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	2 005 991	2 082 592	76 600	3.68

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

181 385

104 979

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2021 12			Exercice N-1 30/09/2020 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	151 897		151 897	214 920	63 023	29.32
Chiffre d'affaires NET	151 897		151 897	214 920	63 023	29.32
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges				3 684	3 684	100.00
Autres produits						
Total des Produits d'exploitation (I)			151 897	218 604	66 707	30.51
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			16 192	18 333	2 141	11.68
Impôts, taxes et versements assimilés			982	951	31	3.26
Salaires et traitements						
Charges sociales			1 839	1 058	781	73.82
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			935	1 192	257	21.52
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges						
Total des Charges d'exploitation (II)			19 948	21 534	1 586	7.36
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			131 949	197 070	65 121	33.04
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2021	Exercice N-1 30/09/2020	Ecart N / N-1	
	12	12	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)	46 273	123 809	77 536	62.63
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	5 785	4 288	1 498	34.93
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		14 000	14 000	100.00
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	52 058	142 097	90 039	63.36
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	28 456	11 325	17 130	151.25
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	28 456	11 325	17 130	151.25
2. Résultat financier (V-VI)	23 602	130 771	107 169	81.95
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	155 552	327 841	172 290	52.55
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1	23	21	93.67
Produits exceptionnels sur opérations en capital	4 980	22 931	17 951	78.28
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	4 981	22 954	17 972	78.30
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	5 790	13 331	7 541	56.57
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	5 790	13 331	7 541	56.57
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	809	9 623	10 431	108.40
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	28 750	58 425	29 675	50.79
Total des produits (I+III+V+VII)	208 937	383 655	174 718	45.54
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	82 944	104 615	21 671	20.72
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	125 993	279 039	153 046	54.85

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Société 3D DEVELOPPEMENT

190 RN 86

42410 CHAVANAY

ANNEXE DU 01/10/2020 AU 30/09/2021

BONNET & ASSOCIÉS

30 Avenue Général Leclerc

Espace St Germain - Bat C Apollo

38200 VIENNE

04 74 78 32 32

Commissariat Finances Révisior
Commissaire aux Comptes

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
Faits caractéristiques de l'exercice	1
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	1
Permanence ou changement de méthodes	2
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	2
Etat des amortissements	2
Etat des provisions	3
Etat des échéances des créances et des dettes	3
Composition du capital social	3
Titres immobilisés	3
Produits à recevoir	3
Charges à payer	4
Charges et produits constatés d'avance	4
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Liste des filiales et participations	5

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/10/2020 au 30/09/2021

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 2 005 991.43 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 151 897.25 Euros et dégageant un bénéfice de 125 993.11 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/10/2020 au 30/09/2021.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

La société 3D DEVELOPPEMENT a cédé ses titres CIRA sur lesquels 130.000 € d'abandon de compte courant ont été réalisés.

Conséquences de l'événement Covid-19 : IMPACT NON SIGNIFICATIF

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Etant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2020 au 30/09/2021

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	5 579		
TOTAL	5 579		
Autres participations	251 870		
TOTAL	251 870		
TOTAL GENERAL	257 449		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			5 579	5 579
TOTAL			5 579	5 579
Autres participations		5 790	246 080	246 080
TOTAL		5 790	246 080	246 080
TOTAL GENERAL		5 790	251 659	251 659

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	2 672	935		3 607
TOTAL	2 672	935		3 607
TOTAL GENERAL	2 672	935		3 607

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Matériel de bureau informatique mobilier	935				
TOTAL	935				
TOTAL GENERAL	935				

ANNEXE

Exercice du 01/10/2020 au 30/09/2021

Etat des provisions

Néant

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	1 199	1 199	
Impôts sur les bénéfices	29 678	29 678	
Taxe sur la valeur ajoutée	3 737	3 737	
Groupe et associés	1 312 217	1 312 217	
Débiteurs divers	296	296	
TOTAL	1 347 128	1 347 128	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	13	13		
Fournisseurs et comptes rattachés	4 703	4 703		
Taxe sur la valeur ajoutée	4	4		
Autres impôts taxes et assimilés	437	437		
Groupe et associés	174 062	174 062		
Autres dettes	2 167	2 167		
TOTAL	181 385	181 385		
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	174 062			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS ORDINAIRES	10.0000	17 000			17 000

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	296
Disponibilités	26
Total	322

ANNEXE

Exercice du 01/10/2020 au 30/09/2021

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	13
Emprunts et dettes financières diverses	2 688
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 608
Dettes fiscales et sociales	437
Autres dettes	1 860
Total	9 605

Charges et produits constatés d'avance

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

Société 3D DEVELOPPEMENT
42410 CHAVANAY

Page : 5

Société	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société	Observations
				brute	nette						
A. Renseignements détaillés											
- Filiales détenues à + de 50%											
- Participations détenues entre 10 et 50 %											
- SCI DE FONTUSA	1 524	2 111	50.00	148 000	148 000	286 627		53 908	2 108		
- SCI LA ROSE	1 000	2 538	50.00	500	500	99 353		13 200	2 538		
- 3D INFRASTRUCTURE	40 000	20 635	35.00	14 000	14 000	18 756		289 428	19 913		
- SCI PARC ACTIVITE DE LA GARE	3 000	613	33.33	1 000	1 000	132 902			613		
- ACROPOLE INVEST	8 000	283 471	25.00	21 500	21 500	716 637			272 943	37 500	
- SARL VPL	270 000	36 378	20.00	60 080	60 080	33 997		186 288	3 391		
- SCI POLE MEDICAL DE SAINT R	6 000	43 021	16.67	1 000	1 000	23 945		203 583	43 021		
B. Renseignements globaux											
- Filiales non reprises en A											
- Participations non reprises en A											